



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PYRÉNÉES-ORIENTALES

Objectif principal

| découvrir et maîtriser les outils numériques.

Public visé

| Agriculteurs et ressortissants agricoles des Pyrénées-Orientales

Tarif

| Agriculteurs et ressortissants agricoles : GRATUIT*

Durée & Horaires

| De 1 jour – 7h minimum à 5 jours – 35h maximum
De 9h à 12h30, les jeudis matin

Lieu

| PERPIGNAN –
Chambre d'agriculture, salle du 4^e étage

Validation

| Attestation de fin de formation

Pré-requis

| Selon la thématique choisie, posséder un smartphone ou une tablette

Réaliser le questionnaire de positionnement

S'initier à l'informatique et à la bureautique



CONSEILLER
NUMÉRIQUE
France
services

Les jeudis matin du 13 octobre
au 15 décembre 2022

**Vous vous sentez perdu devant un ordinateur ou un smartphone ?
Avec la gestion de vos fichiers numériques ou dans la création de documents simples, type courrier ou tableur de calcul ?
Selon vos besoins et vos souhaits, venez-vous mettre à l'aise avec les outils, pour que le numérique n'ait plus de secrets pour vous (2 ateliers minimum parmi un choix de 10 thématiques).**

Programme :

Thème 1 : Découvrir les applications mobiles - intermédiaire

Gestion de la tablette et du smartphone (gestion des applications, notifications et gestion des fichiers, des pièces-jointes, numérisation de documents).

Thème 2 : Naviguer sur internet et remplir un formulaire en ligne - intermédiaire

Découverte d'Internet (modes de connexion, navigateurs et moteurs de recherche).
Gestion des formulaires en ligne.

Thème 3 : Les bases de l'ordinateur - débutant

Découverte de l'ordinateur (matériel, souris, claviers, périphériques).

Thème 4 : Se repérer sur le bureau Windows et organiser ses dossiers et fichiers - débutant

L'organisation des fichiers et dossiers, la numérisation des documents.

Thème 5 : Gérer ses emails - intermédiaire

Création et gestion de l'adresse email et de l'emailing.

Thème 6 et 7 : Initiation et perfectionnement au traitement de texte - Avancé

Découverte et pratique du traitement de texte (logiciels, interface, création et enregistrement d'un document, fonctionnalités de base de la mise en forme, insertion image et tableau simple, impression).

Thème 8 et 9 : Excel initiation et perfectionnement - Avancé

Découverte et pratique du tableur de calcul (logiciels, interface, création et enregistrement d'un document, fonctionnalités de base de la mise en forme, gestion des cellules et des calculs, impression, gestion de plusieurs feuilles dans le classeur, filtrer les données).

Thème 10 : Apprendre à organiser son cloud avec Google Drive - Avancé

Découverte et pratique du drive de Google.

Le programme est susceptible d'évoluer selon les besoins des stagiaires.

Méthodes pédagogiques : travaux pratiques sur ordinateur, diaporama, échanges

Méthodes d'évaluations : des questionnements et des échanges, ainsi que des exercices, vous permettront de faire le point sur vos acquis et vous amèneront à l'atteinte des objectifs.

Intervenants : Emma DUBE-MATEOS, conseillère numérique Chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales

Responsable du stage : Laurence ANDRIEU – 04 68 35 74 08 – l.andrieu@pyrenees-orientales.chambagri.fr

« Si vous êtes en situation de handicap veuillez contacter le référent de la Chambre d'Agriculture des PO n°04.68.35.74.00 afin de vous proposer un accompagnement adapté »

CONDITIONS GENERALES

Nature et caractéristiques de l'action de formation :

La formation entre dans la catégorie « Actions de perfectionnement des connaissances » prévue par l'article 6313-1 du Code du travail.

Modalité d'inscription et justificatifs :

Pour valider l'inscription et prétendre à la prise en charge des frais de formation, le bulletin d'inscription valant contrat ou convention est à renvoyer signé avec le chèque de participation. L'inscription est nominative et constitue une commande ferme. La personne inscrite ne peut envoyer à sa place une autre personne (parent, salarié, ...).

Après réception du présent bulletin et 15 jours avant le début du stage une convocation vous sera envoyée, ainsi que le programme avec lieux et horaires.

Les coordonnées personnelles des stagiaires pourront être communiquées à l'ensemble des participants du stage pour promouvoir le co-voiturage.

Les publics :

Les formations s'adressent aux chefs d'exploitation non salarié(e)s agricoles (« Agriculteur(riche)s »), conjoint(e)s collaborateur(riche)s, aides familiaux, jeunes en démarche d'installation et cotisant(s) solidaire(s). Les formations sont aussi ouvertes aux salarié(e)s d'exploitations, de coopératives ou toutes autres structures agricoles. Les autres publics peuvent accéder à certaines formations en fonction du nombre de places disponibles. Des sessions peuvent leur être réservées, sur demande.

Les conditions financières et prise en charge :

- " Contributeur(trice)s VIVEA "

Le montant de la participation indiqué sur le bulletin d'inscription est sous réserve d'être à jour de vos cotisations. Un justificatif d'éligibilité pourra vous être demandé.

Attention le plafond des formations est limité à 2250€ par année civile, tout dépassement fera l'objet d'une facturation.

- " Salarié(e)s "

Dans le cas où la formation fait l'objet d'un conventionnement avec un organisme collecteur (FAFSEA, OPCALIM), les frais pédagogiques sont pris en charge par ce dernier, sous réserve de l'envoi du bulletin d'inscription rempli et tamponné par l'employeur. Dans le cas contraire (sans conventionnement, non-respect des contraintes administratives, adhésion à un autre organisme collecteur), les frais de formation sont intégralement à la charge de l'employeur. Une fois l'action de formation terminée, la Chambre d'agriculture Pyrénées-Orientales s'engage à fournir tout document et pièce de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses de formation engagées à ce titre ce qui permettra le remboursement auprès du fond de formation.

- " Autres publics "

Les frais de formation (indiqués sur le bulletin d'inscription) sont intégralement à la charge du participant.

- " Jeunes en démarche d'installation "

Ils bénéficient d'une extension de droit à la formation accordée par VIVEA, sous réserve d'obtention de « l'attestation pour les personnes en démarche d'installation » accessible sur demande auprès de l'organisme qui les accompagne dans leur installation.

Un chèque de garantie vous sera demandé.

- " Installé(e)s depuis moins de deux ans "

Une attestation de la Mutualité Sociale Agricole devra être fournie précisant le statut de la personne et la date d'installation.

Les frais de formation sont à régler par chèque à l'ordre de l'Agent Comptable de la Chambre d'Agriculture Pyrénées-Orientales ou par virement (RIB sur demande).

Les frais de repas, de déplacement et d'hébergement sont à la charge du stagiaire / de l'entreprise.

Pour les stages facturés, une facture est délivrée à la fin de l'action de formation, avec mention « Facture acquittée » après réception du règlement.

Horaires :

Sauf cas particulier, une journée de formation dure 7 heures, les horaires sont spécifiés dans le programme, ils peuvent varier selon les besoins pédagogiques.

Annulation-report-interruption du stage :

La Chambre d'Agriculture Pyrénées-Orientales se réserve le droit d'annuler une formation en cas de nombre insuffisant de participants, de reporter une session, mais aussi de programmer une session supplémentaire si le nombre de stagiaires est trop important.

Le cas échéant, nous nous engageons à prévenir, dans les meilleurs délais, les personnes inscrites, à les informer des nouvelles programmations et à maintenir leurs inscriptions prioritaires. Seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue.

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue et certifiée par écrit (maladie, accident, décès dans la famille), le contrat de formation est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue. En cas d'absence non justifiée, la formation sera due en totalité.

Cas de différend :

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal compétent sera saisi pour régler le litige.

BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION

Valant convention simplifiée ou contrat de formation professionnelle
N° déclaration d'activité : 76660219466 / (Art L. 6353-3 à L. 6353-7 du Code du travail)

À noter : toutes les mentions sont obligatoires

Mme, M Adresse personnelle..... Code Postal Commune Tél.fixe Portable Mail Niveau de formation/diplôme Date et lieu de naissance à..... Nom et adresse de l'entreprise..... Mail de l'entreprise..... N°SIRET..... Code APE	Atelier informatique et bureautique N° OCTAGRI : 2266016 Bulletin d'inscription à compléter et renvoyer	
Statuts	Frais pédagogiques par chèque libellé à l'ordre de : Agent Comptable de la Chambre d'Agriculture des P.O.	Informations pour votre prise en charge financière
Agriculteur (et assimilé) cotisant au VIVEA à jour de ses paiements MSA (ou bénéficiant d'un plan d'échelonnement) : <input type="checkbox"/> Exploitant <input type="checkbox"/> Conjoint collaborateur <input type="checkbox"/> Aide familial <input type="checkbox"/> Cotisant solidaire	GRATUIT 2 ateliers minimum. Je m'inscris à ateliers	Une « Attestation de régularité de situation au regard du Fonds d'assurance formation VIVEA » pourra vous être demandée dans le cas où vous ne seriez pas à jour de vos cotisations 
<input type="checkbox"/> Cotisant solidaire	GRATUIT 2 ateliers minimum. Je m'inscris à ateliers	
Participants aux travaux : <input type="checkbox"/> Retraité <input type="checkbox"/> Conjoint non cotisant <input type="checkbox"/> Aide-familial sans statut	GRATUIT 2 ateliers minimum. Je m'inscris à ateliers	Ressortissants de la Chambre d'Agriculture non contributeurs à un fond de formation
<input type="checkbox"/> En cours d'installation Réunion créateur suivi le : Autodiagnostic réalisé : oui / non	GRATUIT 2 ateliers minimum. Je m'inscris à ateliers	Contactez-le Point Accueil Installation C. Davesa au 04.68.51.90.80 pour date de réunion & autodiagnostic
<input type="checkbox"/> Salarié d'exploitation Employeur cotisant à OCAPIAT	GRATUIT 2 ateliers minimum. Je m'inscris à ateliers €	Pensez à faire votre demande prise en charge au préalable sur www.ocapiat.fr Pour contactez OCAPIAT : - 04.99.52.21.21 - occitanie@ocapiat.fr 
Autres publics : ressortissants agricoles <input type="checkbox"/> Autres fonds de formation <input type="checkbox"/> Particulier <input type="checkbox"/> Autre précisez :		
Je confirme avoir pris connaissance du programme de la formation et des conditions générales de vente. Fait à _____, Le _____		
Signature du stagiaire :	Pour l'entreprise (si salarié) Nom et qualité : Signature : <u>(cachet entreprise obligatoire)</u>	Pour la Chambre d'Agriculture 66 La présidente, Fabienne BONET 

Questionnaire des attentes

Indispensable pour répondre au mieux à vos attentes !

▪ VOTRE ACTIVITE

Productions, produits ou services concernés par la formation :

.....
Avez-vous rempli le questionnaire de positionnement ? Non Oui

Indiquez ici vos souhaits d'inscription (2 ateliers minimum)

Thème 1 Découvrir les applications mobiles - intermédiaire

Thème 2 Naviguer sur internet et remplir un formulaire en ligne - intermédiaire

Thème 3 Les bases de l'ordinateur - débutant

Thème 4 Se repérer sur le bureau Windows et organiser ses dossiers et fichiers - débutant

Thème 5 Gérer ses emails - intermédiaire

Thème 6 Initiation au traitement de texte - Avancé

Thème 7 Perfectionnement au traitement de texte - Avancé

Thème 8 Excel initiation - Avancé

Thème 9 Excel perfectionnement - Avancé

Thème 10 Apprendre à organiser son cloud avec Google Drive - Avancé

▪ VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION

Avez-vous déjà suivi une formation sur ce thème ?

Non Oui, laquelle et quand ?

Quelles sont vos attentes quant à ce stage ?

.....**V**

VOUS ET LE SERVICE FORMATION

Accepteriez-vous de faire visiter votre exploitation au cours du stage ? Non Oui

Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ? **(1 seule réponse possible)**

Site Internet Chambre d'Agriculture

Catalogue

Courrier mail ou postal

Page Facebook CA66

L'Agri

Bouche à oreille

Site Internet du VIVEA

Conseiller

Autres :

Remarques :

.....

.....

▪ Droit à l'image (merci de cocher si vous êtes d'accord)

J'autorise la Chambre d'Agriculture des PO à utiliser mon image à titre gratuit dans le respect des droits et de ma personne pour toute diffusion et tous supports utilisés par la Chambre d'Agriculture des PO.

▪ Règlement général sur la protection des données (merci de cocher si vous êtes d'accord)

J'accepte que les données recueillies dans le cadre de bulletin d'inscription soient utilisées pour mettre à jour la base client des Chambres d'agriculture d'Occitanie